

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 32/1941 (1941)

Vorwort

Autor: Jaccard, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT - PROPOS

« *C'est le pays que nous voulons servir en travaillant au service de l'école, le pays et sa jeunesse* », affirmait en 1939 M. le conseiller d'Etat Perret, président du Comité de l'Annuaire, pour conclure son exposé sur les origines de l'Annuaire et l'œuvre accomplie au cours de ses trente premières années d'existence.

Fidèle à ce rappel, l'édition de 1941 se fait l'écho des idées qui, de toutes parts, surgissent, s'affrontent, se discutent au sujet de nos institutions scolaires et de leur meilleure adaptation aux conditions créées par les circonstances de l'époque. Les chroniques des cantons romands et de la Suisse alémanique, les indications bibliographiques, de même que telles études de fond figurant dans la première ou la seconde partie de l'ouvrage, sont inspirées par ce grave souci de relater, en les commentant, et les justifiant, les préoccupations des éducateurs et des pouvoirs publics qui ont la responsabilité de préparer la jeunesse à ses destinées futures.

Avant d'entrer dans le détail des matières qui composent le volume de cette année, nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à nos collaborateurs qui, fidèlement, avec tant de cœur et de foi, nous fournissent chaque année les éléments de ces chroniques, image vivante, vibrante parfois, des initiatives et manifestations qui ont retenu l'attention et, plus encore, fait appel à la munificence et à la participation active des pouvoirs publics. Les cérémonies de fin d'année scolaire, des jubilés, l'inauguration de nouveaux bâtiments universitaires, la part prise par les écoles à la célébration du 650^e anniversaire de la patrie suisse, la préparation du personnel enseignant à l'accomplissement des tâches que lui demande le pays, l'annonce des nouveaux moyens d'enseignement qui, malgré la malice des temps, voient le jour, tels sont les principaux éléments qui entrent dans la composition de ces chroniques.

L'Annuaire de 1941 comporte, à l'instar de ceux qui l'ont précédé, une partie dans laquelle sont traitées des questions d'ordre général telles que la préparation pédagogique du personnel enseignant secondaire.

M. J. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel et ancien maître au Collège de Vevey, a bien voulu consacrer les ressources de son expérience et de sa haute compétence à l'étude de ce

problème dont l'actualité est affirmée par diverses publications signalées dans l'Annuaire (voir partie bibliographique).

A l'occasion du décès d'Edouard Claparède, survenu à Genève en septembre 1940, M. Robert Dottrens, son élève et disciple, rappelle aux lecteurs de l'Annuaire l'œuvre accomplie par l'éminent professeur et savant genevois. Avec chaleur et conviction, M. Dottrens souligne l'action de son maître, dans le domaine pédagogique et éducatif, en résumant notamment les principes de la psychologie de l'enfant et de l'éducation fonctionnelle qui sont les pierres maîtresses de son œuvre en Suisse et à l'étranger.

Dans une étude intitulée « Jeu et travail scolaire », M. l'abbé L. Barbey, collaborateur fidèle et très apprécié de l'Annuaire, s'efforce, avec l'autorité que chacun lui reconnaît, de mettre au point la notion théorique du travail et du jeu, et de préciser les conditions psychologiques de ces deux éléments. La partie pratique de cet exposé réside dans « l'appréciation qu'il formule des emprunts faits au jeu par la pédagogie moderne pour le travail scolaire ».

La question très actuelle de l'enseignement ménager est traitée avec maîtrise et compétence par M^{mes} Plancherel et Michod-Grandchamp, inspectrices à Fribourg et Lausanne. Ce travail fort bien documenté et inspiré d'un bel idéal mentionne les services rendus jusqu'ici par les écoles ménagères suisses et le rôle qu'elles peuvent et doivent jouer, elles aussi, dans la défense économique et spirituelle du pays.

La collection des « Ecrits pédagogiques suisses » publiera cette année-ci un remarquable travail de M. le Dr Brenner, de Bâle, sur « les Ecoles normales de la Suisse » d'après les documents recueillis à Zurich à l'Exposition nationale de 1939. Il nous paraît utile de signaler cette étude à nos lecteurs. M. G. Chevallaz, directeur à Lausanne, a bien voulu en rédiger un résumé dans lequel se fait sentir l'esprit qui depuis plus de cent ans a marqué de son sceau l'école suisse.

L'Annuaire de 1941, avec ces études d'intérêt général, avec ses chroniques et son appendice bibliographique, présente à ses lecteurs des documents, des idées et des faits qui, nous osons l'espérer, faciliteront dans l'exercice de leur profession tous ceux qui s'adonnent à l'enseignement et intéresseront aussi les personnes et les milieux qui, de près ou de loin, se préoccupent des questions relatives à l'éducation de la jeunesse.

L. J.